

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/Agenda/826  
17 juin 1958  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 826ème SEANCE DU CONSEIL DE SECURITE

Qui se tiendra dans la salle du Conseil, au Siège,  
à New-York, le mercredi 18 juin 1958, à 15 heures.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre adressée le 29 mai 1958 au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Tunisie, concernant la question suivante :  
"Plainte de la Tunisie au sujet d'actes d'agression armée commis contre elle par les forces militaires françaises stationnées sur son territoire et en Algérie depuis le 19 mai 1958" (S/4013).
3. Lettre adressée le 29 mai 1958 au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la France, concernant la question suivante :
  - a) "La plainte formulée par la France contre la Tunisie le 14 février 1958 (Doc. S/3954)" (S/4015).
  - b) "La situation créée par la rupture, du fait de la Tunisie, du modus vivendi qui s'était établi depuis le mois de février dernier sur le stationnement de troupes françaises en certains points du territoire tunisien" (S/4015).

-----